Image not found or type unknown

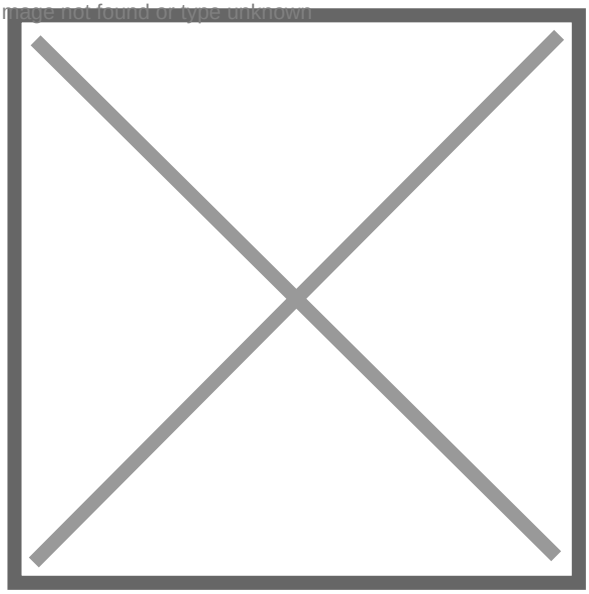

Crédit a la consommation et harcelement

Par **meg94800**, le **22/10/2009** à **19:32**

Bonjour,
j'ai contracté un crédit facet en 2000 et suite à un licenciement je n'ai pu honoré mes échéances, j'ai été contact par téléphone par neuilly contentieux et j'ai expliqué ma situation donc ils ont cessé de m'appeler à ce jour je suis sans cesse harcelée de courrier de leur part me réclamant les sommes dues,
je fais l'autruche ou j'attends décision de l'huissier, je ne sais quoi faire, merci de votre réponse

Par **jeetendra**, le **22/10/2009** à **19:47**

[fluo]CRESUS PARIS. 15, rue des Abesses 75018 PARIS TEL : 01.46.06.62.27[/fluo]

Bonsoir, contactez l'Association Cresus à Paris, ils tiennent des permanences juridiques à l'attention des personnes en grande difficulté financière, courage à vous, bonne soirée.

Par **meg94800**, le **24/10/2009** à **19:47**

bonsoir,
merci pour votre répnse, je n'ai pas de difficultés financières à ce jour, mais je me demande si c'est légal d'harceler les gens après plusisuers années.
merci de me réponde à ce sujet.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés